

Le bois de Pierre Blanche



Distance

↔ 9.5 km

Durée

🕒 2h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️⬆️⬆️ +305 m

Balisage

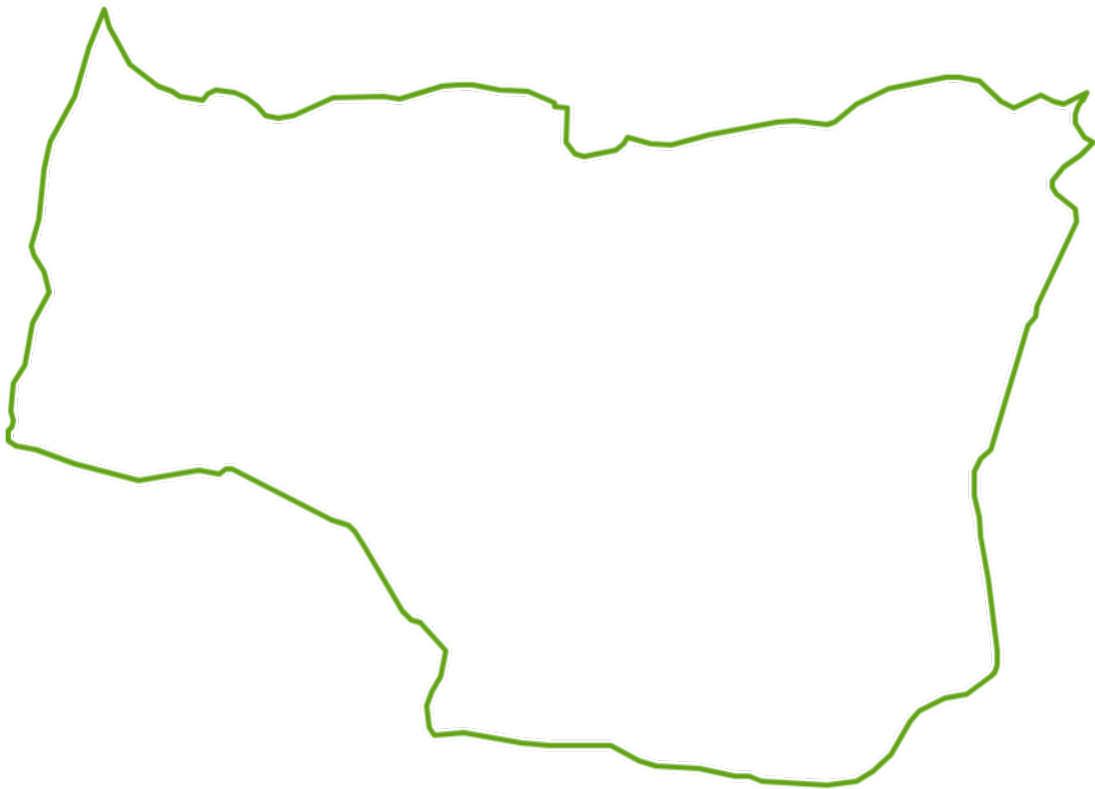
🟡 Jaune

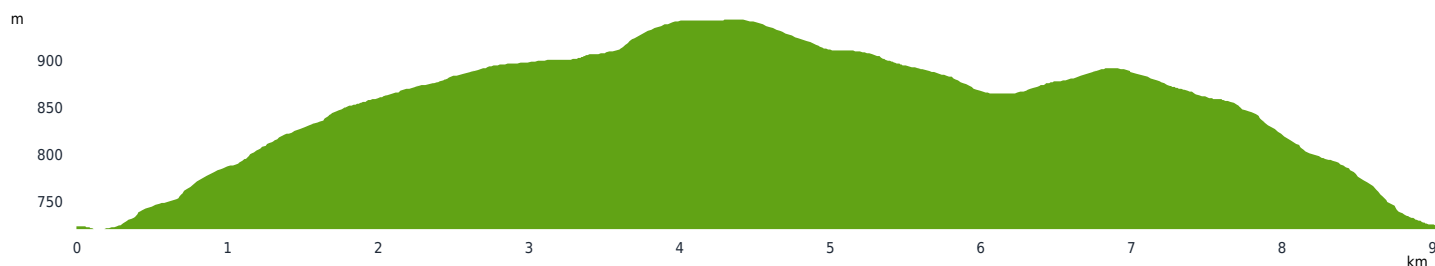


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

La Chapelle-Agnon

Adresse de départ

Place de l'église

63590 La Chapelle-Agnon

Accès au point de départ

La Chapelle-Agnon (à 25 mn d'Ambert).

Description du parcours

La Chapelle-Agnon, village du Livradois, blotti au cœur d'un écrin de bois verdoyant, possède une pierre blanche qui en fait sa renommée. Partez à la découverte de la pierre blanche de La Chapelle-Agnon.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : De l'église de la Chapelle-Agnon. Monter jusqu'à la rue principale et sortir du village par la route de Bertignat (D65). Immédiatement après le pont, virer à droite en direction de Mayet et faire 500 m (vue sur les monts du Forez). Quitter la route de Mayet pour suivre un chemin herbeux à droite. Continuer tout droit au premier carrefour, puis à droite à la patte d'oie.

Étape 2 : Traverser la D87 et s'engager sur le chemin en face. À l'intersection, continuer tout droit, puis prendre à gauche à la patte d'oie. Devant la ferme, à l'entrée du Barissal, monter à droite sur un chemin creux et obliquer deux fois à gauche.

Étape 3 : Dans le bois des Pradelles, emprunter la piste sur 20 m à gauche. Virer ensuite à droite sur un chemin caillouteux. À la sortie du bois, longer une plantation à main droite et continuer tout droit à la croisée des chemins. À l'entrée des Collanges, prendre le chemin le plus à droite (vue sur la chaîne des Puys et le massif du Sancy) et le suivre tout droit.

Étape 4 : Virer à droite sur la route, contourner la ferme du Fraisse pour s'engager sur un chemin en sous-bois. Garder la même direction jusqu'à Montmy. À la croix en fer, dans Montmy, descendre sur la route (vue sur les monts du Forez), puis s'engager sur le second chemin à droite. Rester à droite à la patte d'oie. Traverser la route, prendre le chemin en face et regagner tout droit l'église.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.